

eurent au moins le bonheur de conserver ce qu'ils avaient de plus précieux, savoir : leur religion qui se soutient merveilleusement dans tous les lieux où ils furent exilés, quoique dépourvus de prêtres et mêlés parmi des hérétiques d'une infinité de sectes. Les moyens de la pratiquer en liberté furent, pendant 10 ans, l'objet de leurs désirs et de leurs prières. A cette époque, environ 1765, le ressentiment de leurs maîtres commença à s'apaiser. Il leur fut permis de passer dans des pays catholiques. Il en alla en France ; il en passa en Canada. D'autres, dans l'impossibilité de rentrer dans leur héritage, voulurent au moins s'en rapprocher. La Baie des Chaleurs, l'Isle Saint-Jean, Arichat, Magré, Cheticamp, Chezzetcook, la Baie Sainte-Marie, dont il sera parlé ci-après, furent colonisés par des Acadiens devenus aussi fidèles au gouvernement britannique qu'ils lui étaient opposés auparavant.



ACCOMPAGNEMENT DU PLAIN-CHANT

“ *Accompagnement d'orgue des chants liturgiques en usage dans la province ecclésiastique de Québec* ” par ERNEST GAGNON, ancien organiste de la cathédrale de Québec. Un volume relié. XII—307 pages, grand format.—Prix : \$ 10.00, plus 45 cts si le volume doit être envoyé par la poste.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à M. Ernest Gagnon, 164, Grande-Allée, Québec. Prière d'envoyer le prix de l'ouvrage par mandat-poste en même temps que la commande. Indiquer aussi le mode d'envoi du volume.